
Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique

L'ENTREPRENEURIAT ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Université Mohammed V de Rabat, 2-4 mars 2020

LES DÉTERMINANTS DE SUCCÈS DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ AU MAROC : LE RÔLE MODÉRATEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI INSTITUTIONNEL

Majdouline HILALI

Doctorante

FSJES, Université Ibn Tofail –Kénitra, Maroc

hilali.majdouline@gmail.com

Fatima-Zahra ACHOUR

Professeur d'Enseignement Supérieur

FSJES, Université Ibn Tofail –Kénitra, Maroc

fatyachour2000@yahoo.fr

RÉSUMÉ –L'entrepreneuriat constitue pour les femmes marocaines une opportunité pour accéder à des activités génératrices de revenus. Au Maroc, plusieurs réformes légales et fiscales axées sur le soutien à l'entrepreneuriat ont été adoptées dans le cadre de programmes nationaux de restructuration économique. De ce fait la mise en place de politiques publiques visant à accompagner les femmes entrepreneures, a certainement favorisé le développement de l'entrepreneuriat féminin contribuant à la création d'emploi et de plus-value économique. Cependant, la participation des femmes à l'activité économique et entrepreneuriale témoigne de résistances sociales, culturelles et institutionnelles qui peuvent freiner l'entrepreneuriat féminin. Notre objectif est de présenter un état d'art sur les politiques publiques mises en place au Maroc en faveur de l'entrepreneuriat féminin en présentant l'ensemble d'institutions et observatoires publics opérant pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Mots clés : L'entrepreneuriat féminin, Maroc, Politiques publiques, Succès entrepreneurial.

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Introduction

Face à l'échec des politiques économiques adoptées après leur indépendance et à la globalisation de l'économie, les pays africains s'accommodent des principes de l'économie de marché. Depuis les années 80, ils multiplient leur soutien dans les programmes de promotion de

l'entrepreneuriat, reconnaissant ainsi le rôle primordial du secteur privé formel et informel dans le développement et la croissance économique. Dans ce sens des structures publiques et privées ont été créées dans ces pays pour accompagner les entrepreneurs potentiels dans la réalisation de leur projet d'entreprendre (Nkakleu, 2013). Depuis les années d'indépendance, les Etats africains, apportent leur soutien à la promotion de l'entrepreneuriat en particulier des femmes et des jeunes. Ce soutien s'est renforcé par la présence de différents acteurs gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des organisations telles que les Nations unies et la Banque Mondiale, qui ont joint leur effort pour lutter contre la féminisation de la pauvreté, notamment en supportant les processus d'autonomisation économique des femmes. Cependant, malgré l'importance de ces initiatives, l'entrepreneuriat féminin comme objet d'étude est resté négligé, particulièrement en Afrique (Brière et al., 2017).

L'entrepreneuriat suscite sans cesse la convoitise à tous les niveaux et à des différents degrés d'intérêts du moment où il est toujours perçu comme générateur de solutions alternatives aux innombrables problèmes d'ordre économique, social ou autres. Cependant chaque fois que le concept en question est manipulé dans le cadre d'une approche féministe, il laisse filer de multiples controverses. D'ailleurs, il est même qualifié de phénomène. Ainsi l'entrepreneuriat féminin a été soutenu par de nombreuses politiques publiques depuis les années 1970. Elles ont été développées en réponse au nombre croissant de femmes qui entraînent sur le marché du travail. Depuis lors, les politiques et programmes relatifs à l'entrepreneuriat féminin sont monnaie courante dans les pays en développement. Bien des progrès ont été réalisés pour aider les femmes à surmonter les obstacles qui se dressent entre elles et la création d'entreprise, mais les femmes sont encore confrontées à diverses barrières, ce qui implique que de nouvelles politiques sont nécessaires.

Par ailleurs, dans la plupart des entreprises à travers le monde, la nécessité d'une action managériale qui passe par l'atteinte des objectifs influence une partie significative de la performance des entreprises. Les entrepreneurs jouent un rôle décisif dans la performance des entreprises, toutefois la présence des femmes entrepreneures dans le milieu d'affaires est un phénomène social récent et important dans le développement de toute société.

En ce sens l'objectif de cette présente communication est de mobiliser la littérature spécialisée sur la question de l'entrepreneuriat féminin, ainsi pour bien cerner le sujet, la réflexion sera orientée vers les facteurs déterminants de la réussite des femmes entrepreneures à créer leurs propres entreprises. Nous allons chercher à établir une image globale sur la mise en place des politiques publiques au niveau du Maroc, et leur impact sur la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Dans cet article, nous allons dépeindre les caractéristiques de l'environnement entrepreneurial féminin au Maroc. Dans un premier temps, nous allons montrer l'importance de l'environnement entrepreneurial dans l'éclosion de l'entreprise, pour déboucher sur une lecture du contexte marocain à travers les caractéristiques économiques, juridiques, socio-culturelles et institutionnelles. Dans un deuxième temps, nous allons détailler les politiques et les recommandations publiques en matière de développement d'un cadre national stratégique visant le développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc.

Il s'agit d'une étude des politiques d'entrepreneuriat des femmes et de la question suivante : En quoi les politiques d'entrepreneuriat des femmes impactent elles la croissance et la performance des entreprises dirigées par les femmes ?

1) Position de la femme au Maroc

Au Maroc, le degré de participation des femmes marocaines à la vie économique dépend, dans une large mesure, de la conjonction de facteurs structurels où les rapports sociaux de genre, les disparités entre classes sociales, le rôle de l'Etat, des politiques économiques et les stratégies de développement mises en œuvre occupent une place majeure.

1.1) Le cadre légal

Dans toutes les sociétés humaines, le statut de la femme n'a jamais été une évidence. Au Maroc, les premières revendications des femmes pour leurs droits se sont focalisées sur la réforme du statut personnel et du droit de la famille, et ce dès la fin des années 1940. Une première initiative prend forme autour d'un projet intitulé "Plan d'intégration de la femme au développement". Ce plan d'intégration s'inscrit dans une nouvelle dynamique suite à l'arrivée du gouvernement d'alternance en 1998. Le plan de l'action pour l'intégration de la femme au développement part du constat de l'échec de plusieurs politiques publiques portant sur la promotion de la femme depuis l'indépendance du Maroc.

La réforme du code de la famille constitue un changement de taille en matière de rapports au sein de la famille. Ce code, promulgué en 1958 et modifié en 1993, témoigne du statut juridique inférieur des femmes. Ses dispositions discriminatoires ont sacralisé davantage ce code constitué durant des décennies, une atteinte majeure à la fois aux droits, à la dignité et à la liberté des femmes (Naciri, 2006). Il plaçait les femmes dans un état de subordination et leur réservait un statut mineur au sein de la sphère familiale, alors que la constitution et le droit public leur accordent les mêmes droits qu'aux hommes (Benradi, 2006). Ce n'est qu'en 2004, qu'un projet de la Moudawana a été mis en place. L'objectif principal de cette réforme est de rendre ce code plus égalitaire vis-à-vis des femmes (Bras, 2007).

Cependant la question du statut juridique des femmes marocaines a suscité beaucoup de débats. Les inégalités de genre énoncées par les textes juridiques revêtent un caractère non seulement légal, mais censément sacré en raison du lien indissociable qui existe entre les lois marocaines et le Coran (Benradi, 2006).

Plusieurs changements légaux, ont suscité beaucoup de polémique au sein de la société marocaine (Code de la famille 2004, Code de la procédure pénale 2002, Code du travail 2003, Code du commerce 2003). Ces changements ont contribué à la visibilité de certaines catégories professionnelles féminines telles que les femmes entrepreneures (Salman, 2016).

La réforme du code du travail constitue également une avancée importante pour les femmes marocaines. L'ancien code du travail contenait des dispositions discriminatoires vis-à-vis des femmes. Avant la femme marocaine, ne pouvait pas exercer une activité ou engager des services sans l'autorisation du mari. Cette restriction a été abolie dans le nouveau code du travail, il a également apporté des modifications significatives en termes de concrétisation du principe de la non-discrimination entre les hommes et les femmes. Dans le même sens, la femme marocaine ne pouvait pas avoir le statut de commerçante sans l'accord du mari. La femme est dans ce cas, considérée par la législation commerciale comme étant mineure. Dans la mise en place du nouveau code du commerce, par la suite ces dispositions ont été abolies. De ce fait la femme mariée est libre d'exercer une activité commerciale.

1.2) La situation économique

Dès l'indépendance du Maroc, la progression de la scolarisation des filles a été facteur majeur qui a ouvert aux femmes les portes du marché du travail (Bihass et al., 1997).

De nos jours, l'activité féminine connaît un tournant remarquable. Au cours des années le profil de la femme a évolué. Les marocaines ont intégré, petit à petit, tous les secteurs grâce à leurs compétences et leurs motivations. Ainsi depuis les années 80, on assiste de plus en plus à une évolution du taux d'activité féminine due à la féminisation significative de certains secteurs économiques (Assad, 2006). La situation de certaines femmes peut être expliquée par la nature du système productif qui contribue au renforcement de la précarité de l'emploi féminin, qui connaît souvent une forme instable par les aléas du marché (Benradi, 2006).

Les femmes subissent plus du chômage qui représente un problème structurel, une autre pénalisation. Celle de la discrimination au niveau des fonctions occupées et au niveau des salaires (Jaidi et Zirari, 2006).

1.3) La situation socio-culturelle

Pendant longtemps, le rôle de la femme s'est limité à prendre soin de son foyer. La femme marocaine était privée de tout accès à des ressources financières, à certains métiers. Certaines études expliquent que pendant longtemps, dans certains milieux la femme est sous la tutelle de membres masculins. Les représentations sociales restent dominées par l'idée de suprématie du masculin et par une distinction radicale entre les genres se faisant au détriment du féminin (Zirari, 2006). Cependant les pouvoirs publics marocains ont entamé des efforts en matière d'alphabétisation. Malgré ces efforts les femmes souffrent toujours des taux élevés par rapport aux hommes en termes d'éducation. Concernant les dimensions familiales dans la prise de décisions, l'accès des femmes à la prise de décision reste encore limité.

Le travail garantit aux femmes une large autonomie financière. C'est un atout qui leur permet de disposer d'un certain pouvoir, d'avoir un meilleur statut au sein du ménage et de négocier des rapports plus égaux dans le couple (Salman, 2016)

2) Les facteurs qui influencent la réussite entrepreneuriale des femmes

La mesure du succès des entrepreneurs est davantage guidée par des critères subjectifs comme la croissance personnelle, l'accomplissement de soi et l'augmentation de ses compétences plutôt que par les mesures objectives comme le profit ou la croissance économique.

L'évaluation de la réussite des entrepreneures se fait tout d'abord à partir des bénéfices que l'entrepreneuriat a générés avant de considérer les résultats économiques de l'entité créée (Buttner et Moore, 1997).

Plusieurs chercheurs se sont intéressés aux études sur le sujet de l'entrepreneuriat féminin en dressant un portrait de femmes entrepreneures sur le plan sociodémographique, leurs motivations, le style de gestion des femmes entrepreneures en comparaison avec celui de leurs homologues masculins.

D'autres recherches ont mis en évidence plusieurs contraintes liées au processus entrepreneurial, ainsi que plusieurs préoccupations comme étant propre à l'entrepreneure.

Proulx (1995) distingue quatre grandes catégories d'obstacles qui sont, les contraintes personnelles, les difficultés de financement, manque de soutien du milieu, et une faible intégration aux réseaux d'affaires. Le groupe conseil sur l'entrepreneuriat féminin (2000) relève trois préoccupations majeures des femmes : l'accès au financement, à l'information et la formation. Nous pouvons ainsi retenir quatre principales préoccupations des femmes entrepreneures : à savoir le financement, le besoin de formation, la conciliation travail- famille, et finalement l'accès au réseautage.

Plusieurs facteurs déterminants peuvent expliquer la mesure de réussite de l'entrepreneuriat féminin. Notre revue de littérature a permis d'identifier quatre facteurs principaux qui sont la formation, le soutien et la situation familiale, le réseautage et l'accès au financement.

2.1) La formation :

La formation des femmes entrepreneures a fait l'objet de plusieurs recherches dont les résultats semblent contradictoires.

Birley et al (1987) considèrent que les dirigeants et les dirigeantes possèdent un bagage de connaissances similaires et principalement en contexte de démarrage d'entreprise notamment en matière d'expérience et financement d'entreprise. Au contraire Lee et Rogoff (1997) admettent qu'ils existent des différences significatives en matière de formation en gestion. Les auteurs expliquent que les femmes, possédaient un niveau de connaissances moindre que les hommes en raison de l'expérience faible dans le domaine de gestion.

Atol (1997) souligne que les bagages dont disposent les femmes pour faire fonctionner leurs entreprises sont insuffisantes. Les femmes manquent dans la plupart des cas, d'éducation scolaire de base et de formation (rapport sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique Subsaharien (Atol 1997).

Selon Hisrich et Brush (1987), 68 % des femmes entrepreneures ont atteint le niveau secondaire ou plus. Mais cette formation se fait couramment dans le domaine des sciences humaines et non pas dans le domaine technique.

La plupart des études sur la formation de la femme entrepreneure admettent que cette dernière a un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne de la population.

Lavoie (1984) estime que le besoin varie selon la formation antérieure, la position hiérarchique et le statut de la femme entrepreneure. Carter (2000) suggère la promotion du mentorat afin de permettre aux femmes entrepreneures de bénéficier d'une formation spécialisée au moment du développement de l'entreprise.

2.2) Soutien et situation familiale

Les recherches ont admis que les femmes entrepreneures sont souvent influencées par leurs environnements familiaux que ce soit au moment du lancement ou tout au long du processus entrepreneurial.

Ainsi Kirkwood (2009) signale que la femme entrepreneure consulte sa famille avant toute prise de décision de nature entrepreneuriale. La femme échange avec tous les membres de son

entourage, toutes les parties prenantes avant de prendre la décision de démarrer son activité entrepreneuriale.

L'étude de Werbel et Danes (2010) développe que la famille joue un rôle crucial en possédant un droit de décision sur l'engagement du capital initial, souvent issu de fonds familiaux.

Dunkelberg et Cooper (1982) considèrent qu'un pourcentage élevé d'entrepreneurs descend du père lui-même entrepreneur.

2.3) Le réseautage

Plusieurs études insistent sur l'importance et le rôle du réseautage pour l'activité entrepreneuriale, au niveau de la création, la croissance et la continuité des entreprises. (Manolova et al. 2006,2007). Cependant les femmes restent peu présentes dans les réseaux d'affaires traditionnels. (Aldrich, 1989 ; Blisson et Rana, 2001.)

Il existe plusieurs définitions du terme réseau. Selon Aldrich et al. (1987), le réseau représente l'ensemble de personnes qui entretiennent une relation consistant à un échange de biens, de services d'information. Ou de compétences. Pour Aldrich et Rosen (1987) le réseautage est un processus de recherche de contacts amenant l'entrepreneur à la réussite.

Cromie et al., 1992 affirment que le réseautage est le résultat de développement d'une relation entre deux personnes.

Plusieurs chercheurs affirment que les femmes entrepreneures se regroupent dans des réseaux féminins. (Lambrecht et al. 2003).

Cependant St- Cyr (2001) révèle que les femmes suite à plusieurs raisons tels que le manque de temps ou d'intérêt ne font pas recours au réseautage.

La littérature énumère différents types de réseaux utilisés par les entrepreneurs : les réseaux sociaux, personnels, d'affaires, réseau professionnels et réseaux informationnels (Johannisson et al. ,1994 ; Blisson et Rana, 2001).

Selon (Baines et Wheelock, 1998), ces réseaux d'entrepreneures sont utiles pour le conseil, le développement du projet, ainsi que la saisie de nouvelles opportunités d'affaires.

Toutefois, le plan de la création d'entreprise peut être positivement impacté par la qualité des réseaux personnels (Anderson et Evenssoun, 2000 ; Doyle et Young, 2001).

Par ailleurs, Mankelow et al. (2002) affirment que les réseaux informels de divers types ont une influence positive sur les femmes entrepreneures, il peut s'agir de rencontres informelles avec diverses personnes (amies, connaissances, proches...) fournissant un encouragement et un soutien moral pendant le démarrage et la connaissance de leurs entreprises, ces réseaux peuvent contribuer à l'apport de l'information ainsi que diverses sources de financement (Veltz, 2002).

2.4) L'accès au financement

L'obtention du financement par les entrepreneures particulièrement lors de la création de l'entreprise a été le sujet de plusieurs recherches (Chavan, 2005).

Selon (Schwartz, 1979), l'obtention du crédit est parmi les difficultés rencontrées par les entrepreneures surtout dans la phase du démarrage du projet.

On distingue de courants de recherches concernant la discrimination ou non lors de l'attribution des prêts aux entrepreneurs.

Colman (2000) note que lors de l'obtention du crédit, les femmes entrepreneures ont des conditions moins favorables que les hommes, plus de garanties et des cautionnements sont exigés aux entrepreneures qu'à leurs homologues masculins.

Les entreprises détenues par les femmes sont plus jeunes et plus petites que celles des hommes, ainsi cette discrimination n'est pas sur la base de du genre mais plutôt sur la base de la taille de l'entreprise. Dans ce sens, de manière générale les femmes sont majoritairement propriétaires de petites entreprises donc désavantagées face aux standards de financement des institutions financières.

St-Cyr et al. (2002) admettent que les caractéristiques des entreprises dirigées par les femmes (taille, âge, secteur d'activités,...) rendent l'accès au financement plus difficile.

Haines et al., (1999) notent qu'il n'y a pas de discrimination selon le genre de l'emprunteur, les résultats de leurs études démontrent que les termes du prêt ne changent pas que l'emprunteur soit une femme ou un homme.

3) Les politiques publiques en matière d'entrepreneuriat féminin au Maroc

3.1) L'entrepreneuriat féminin au Maroc

Il existe différentes classifications des grands thèmes de recherche étudiés dans le champ de l'entrepreneuriat féminin. Une classification chronologique a été proposée par Léger-Jarniou (2013). Cette auteure avance, que l'entrepreneuriat féminin a évolué selon trois périodes : les deux premières périodes à savoir (1970-1980 et 1990) sont axées sur des comparaisons hommes-femmes étudiant leurs motivations, leurs caractéristiques personnelles et leurs expériences en reposant sur l'idée que la norme entrepreneuriale est une norme masculine (Brush, 1992 ; Ahl, 2006). La période la plus récente (depuis les années 2000, apporte une diversification sur les thèmes abordés : les recherches se concentrent sur les femmes elles-mêmes. Les résultats ont montré que les femmes entrepreneures constituent un groupe hétérogène, avec des vécus, des aspirations et des expériences différentes (Marlow et Carter, 2004 ; d'Andria et Gabarret, 2016 ; Santoni, 2016). Cependant des spécificités qui permettent de mettre en avant un entrepreneuriat en féminin.

Il existe plusieurs facteurs qui contribuent à l'insécurité économique des femmes. Le manque d'éducation, de capacités et de compétences, le chômage, l'écart salarial entre les sexes, le manque de soutien familial, ainsi que le manque d'accès et de contrôle sur les ressources et plus spécifiquement sur les avantages publics.

3.2) Les politiques publiques déployées en matière d'entrepreneuriat féminin

Selon Paturel et Arasti (2006), les politiques gouvernementales se concentrent principalement sur les exonérations fiscales, les procédures d'octroi de crédit, les structures d'appui et d'accompagnement ainsi que les mesures de soutien en faveur des projets spéciaux tels que les coopératives, les pépinières d'entreprises, les centres d'affaires, l'essaimage, etc, sans compter les multiples programmes spécifiques et ciblés. Les auteurs ont montré que la plupart des codes et des politiques existantes ne sont pas tellement efficaces pour le succès des entreprises instaurées et/ou conduites par des femmes suite à une forte méconnaissance des textes de loi et des exonérations en vigueur. Dans le même sens, Brown et al. (2006) indiquent dans leurs recherches que les femmes ont tendance à négliger les programmes gouvernementaux. Ces programmes demeurent inaccessibles, en constante évolution et difficile à contrôler.

Par ailleurs les politiques gouvernementales, peuvent impacter négativement le succès de l'entrepreneuriat féminin (Ted et Nicol, 2002 ; Arasti et Paturel, 2006). Plusieurs études stipulent que la reconnaissance des droits des femmes facilite leurs participations au développement du pays. La mise en place de plusieurs mesures gouvernementales permettant l'égalité d'accès au service public, l'identité fiscale indépendante de la femme, le démantèlement des obstacles juridiques impacte positivement le succès de l'entrepreneuriat des femmes (Zouiten, 2004 ; Hassine, 2016).

Au Maroc, une minorité des femmes entrepreneures connaît une structure d'accompagnement publique. Ceci est dû à une faible communication de ce genre d'institution qui devrait aller vers les femmes entrepreneures plutôt que d'attendre d'être sollicité (Boussetta, 2011). Ces institutions présentent différents services aux femmes entrepreneures : conseil/information, études de projet, formation et financement. Une étude menée par l'Association des Femmes Entrepreneures au Maroc indique que l'importance des institutions de soutien publiques en matière de gestion et de viabilité des entreprises des femmes n'est pas encore perçue de manière importante par une majorité de femmes entrepreneures (AFEM, 2010). Cependant plusieurs études soulignent l'importance du rôle que jouent ces institutions dans la création, l'accompagnement et la pérennité des entreprises féminines (OCDE, 2014)

3.2.1) Institutions publiques, observatoires et associations œuvrant pour la promotion de la femme et de l'entrepreneuriat féminin au Maroc

- L'Observatoire Nationale pour l'Amélioration de l'Image de la Femme dans les Médias (2015)

L'observatoire est constitué de représentants de plusieurs secteurs gouvernementaux, il a pour missions d'assurer l'observation de l'image de la femme dans les différents supports médiatiques, mettre en place une base de données portant sur les images stéréotypées sur la femme dans les médias. Cet observatoire est chargé de suivre et de lutter contre les images négatives véhiculées par les médias. L'observatoire est appelé à présenter des propositions et des alternatives pour mettre en avant des modèles positifs de la femme dans la société en contribuant à la promotion de l'image de la femme dans les médias.

- L'Observatoire de Violence à l'Égard des Femmes (2013)

L'observatoire représente un mécanisme national, intégrant des départements ministériels concernés par la question de la violence à l'égard des femmes. Les principales missions de l'observatoire est et la documentation du phénomène de la violence à l'égard des femmes, la participation à l'orientation des politiques publiques en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes.

- L'Observatoire Genre de la fonction publique

La création de l'observatoire Genre de la Fonction Publique a aidé à mettre en place un accès juste et équitable aux postes de décision aux niveaux politique et administratif. Cependant la présence féminine n'a pas encore atteint la parité. Elle représente environ 35% en 2015¹. Cet observatoire vise à améliorer la représentation des femmes dans les sphères de décisions.

- Centre d'Excellence de Budgétisation Sensible au Genre auprès du Ministère de l'Economie et des Finances

¹ Site de l'Observatoire Genre de la Fonction Publique. Cité par le rapport " Egalité de genre, politiques publiques et croissance économique au Maroc", 2017

Le centre a été créé par le ministère de l'Economie et des finances en 2013, en vue de la création et de partage des connaissances et de mise en relation des instances dans le domaine de la BSG à l'échelle internationale. Le centre vise de planifier la dimension genre dans les projets des institutions.

Le centre d'excellence de la BSG a pour missions : la capitalisation des acquis à travers un système de connaissances en matière de BSG, et le renforcement de l'appropriation de la budgétisation sensible au genre

- Association Point de Départ (ESPOD)

L'association espace de départ, représente une institution importante dans le domaine de la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Fondée en 1991, l'association représente un espace de rencontre, d'information, de formation et de solidarité visant l'amélioration de l'environnement et de la qualité des entreprises féminines.

Après une tentative de création d'un bureau affilié de la Women's World Banking (Fond de garantie internationale permettant l'accès des femmes au crédit bancaire) au Maroc. ESPOD a été créée en 1988, par des femmes qui ont travaillé avec le ministère des Finances et la Banque Populaire, pour concrétiser le projet Women World's Banking Maroc.

Est une association marocaine pour la promotion de l'entreprise féminine. L'association vise la promotion économique et sociale des femmes. Elle représente un acteur actif en matière du développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc, en ciblant les femmes artisanes et les jeunes femmes désirant se lancer en entrepreneuriat.

Les principales activités de l'ESPOD visent différents axes :

- L'aide à la création d'entreprises et à leur accompagnement dans leur gestion et leur croissance ;
- La formation afin de renforcer les compétences managériales des femmes entrepreneurs ;
- Le rôle d'interface entre les entreprises féminines et les organismes de conseil et de financement.
- L'Association des Femmes Entrepreneures au Maroc (AFEM)

L'association des femmes entrepreneurs a été créée en 2000, elle représente une association active au niveau national. L'AFEM a pour mission de la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Maroc par l'encadrement et l'orientation des femmes entrepreneurs dans l'action de développement de leurs entreprises. Parmi les objectifs de l'association est la promotion de l'image de la femme entrepreneure marocaine, et la représentation des chefs d'entreprises femmes au sein des cercles de décisions.

La question de l'entrepreneuriat féminin au Maroc, est partagée par plusieurs départements ministériels dont l'effort consentis, n'est pas forcément accompagné par une coordination efficace ce qui manifeste un manque de connaissance des spécificités de ces entrepreneurs (Rachdi, 2016)

Le développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc, fait aussi l'objet de plusieurs programmes ayant comme objectif la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'accompagnement des femmes entrepreneurs par la mise en place d'un programme de formations et de mentorat.

Les principales missions de l'A.F.E.M consistent à :

- Encourager et appuyer la création d'entreprises par les femmes ;
- Informer, encadrer et assister les femmes chefs d'entreprises dans la gestion et la pérennisation de leurs entreprises ;
- Développer les compétences managériales des femmes entrepreneures en leur assurant des formations ;
- Constituer un réseau afin de jouer un rôle de lobbying auprès des pouvoirs publics et des institutions internationales ;
- Promouvoir l'image de la femme chef d'entreprise au Maroc et à l'étranger.
- Réseau Entrelles Maroc :

Le réseau a été créé le 30 Août 2016 par l'assemblée constitutive des associations Entrelles du Maroc. La création est dans le cadre de l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin.

Le Réseau Entrelles Maroc a été créé en partenariat avec Maroc Petites et Moyennes Entreprises (Maroc PME), l'agence allemande de coopération internationale GIZ, différents centres régionaux d'investissement, l'Association Pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE), et le cabinet de conseil trait d'union.

Ce réseau d'entrepreneures adopte une approche régionale, visant à

- Accompagner les femmes entrepreneures dans le développement de leurs entreprises ;
- Initier les jeunes filles dans les territoires éloignés à l'entrepreneuriat, en leur offrant des programmes de formation et en l'accompagnant au quotidien.

3.2.2) Programmes d'accompagnement

Les autorités marocaines et leurs partenaires de développement élaborent des programmes spécifiques aux femmes entrepreneures en avançant l'importance de la contribution des femmes au développement économique du pays.

- Programme Min ajliki

L'APEFE², a initié le programme Min Ajliki en 2013, il s'agit d'un programme pilote sur le développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc, le programme est belgo-marocain de soutien des entrepreneures femmes marocaines. Le programme s'intéresse à des aspects relatifs à la création des entreprises. Ainsi le programme vise à renforcer les capacités des femmes désirant se lancer en entrepreneuriat à travers la formation sur l'entrepreneuriat, l'accompagnement et la sensibilisation lors de la création de leurs entreprises.

Le programme alimente le changement social aux structures nationales liées au développement de l'entrepreneuriat féminin.

L'Association Pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger, vise à partir de son programme Min Ajlki à s'attaquer d'une part à l'auto-emploi et d'autre part à la population exclusivement féminine.

Le projet vise à la promotion d'une image dynamique de la femme marocaine, à travers la valorisation de sa contribution aux revenus du ménage. Le programme vise aussi à la formation à l'entrepreneuriat, l'accompagnement et la sensibilisation.

² L'association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger fondée en 1976, c'est un centre d'expertise belge de Wallonie Bruxelles Financé par la coopération Belge.

- Programme Tamkine

Il s'agit d'un programme multisectoriel qui porte sur la lutte contre les violences à l'égard des femmes, dont l'objectif est de faire converger les efforts déployés par les différentes institutions. Le programme vise l'autonomisation économique des femmes en mettant l'accent sur la diffusion de la culture de l'égalité de genre.

- Programme Ilayki

Ilayki représente un produit financier gendarisé, il a été lancé par la Caisse Centrale Garantie en 2013. Il avait pour mission l'objectif de la mise en place de cet instrument est de donner une impulsion au secteur bancaire afin de pouvoir développer une offre spécifique réservées aux femmes entrepreneures. La CCG a permis depuis de mobiliser des crédits d'un montant total de près de 81.5 millions de dirhams ayant permis le financement de 236 créations d'entreprises créées par des femmes.

- Programme IKRAM

Les initiatives phare du Maroc en terme de défense de droits des femmes, consiste à l'adoption d'un plan national pour l'égalité. Dans ce sens le programme a été lancé au titre de la période 2012/2016 sous le titre de "IKRAM". Ce programme englobe des mesures et des objectifs qui porte sur l'institutionnalisation et la promotion des principes d'équité, d'égalité en perspective de réaliser la parité, la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, notamment en ce qui concerne l'élaboration de textes législatifs et organiques pour la protection des femmes. Le développement des programmes préventifs de lutte contre la discrimination et la violence à l'égard des femmes et des filles et l'institutionnalisation de la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence.

Le programme porte également sur les dispositions relatives au renforcement de l'autonomie sociale et économique des femmes, notamment la lutte contre la précarité.

- Arab Women's Entrepreneurship Project (AWEP)

Le projet "Arab Women's Entrepreneurship" a été lancé en 2011, le projet a visé à aider les femmes afin de surmonter les obstacles freinant leur participation à l'économie régionale en leur proposant des formations, des programmes d'encadrement et d'autres formes de soutien visant à augmenter leurs chances de réussite dans la création d'une entreprise ou dans le développement d'une entreprise existante. Les participantes au programme ont été initiées lors des formations aux compétences entrepreneuriales de base aidant à réussir en tant qu'entrepreneures femmes.

Le programme visait à aider les participantes à achever un business plan, soit en procédant à la création de nouvelles entreprises ou au développement des entreprises existantes.

- Plan gouvernemental pour l'égalité en perspective de la parité (2012-2016)

Le conseil du gouvernement a adopté le plan en 2013, en vue de doter le pays d'un cadre institutionnel structuré par divers départements ministériels pour la promotion de l'égalité de genre. Le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social a été en charge de la supervision de la mise en œuvre du plan.

- Stratégie Nationale pour l'Emploi (2015-2025) : Valorisation de la force de travail féminine (SNE)

La situation de la femme sur le marché d'emploi représente une résultante de l'absence de prise en compte des contraintes spécifiques rencontrées par les femmes par les politiques publiques.

La Stratégie Nationale pour l'Emploi a pour objectif la promotion de l'accroissement de la participation des jeunes et des femmes dans le marché de travail. Ainsi la SNE vise à renforcer l'égalité et la réduction des disparités dans l'accès des emplois.

Afin de concrétiser l'égalité des hommes et des femmes lors de leurs accès à l'emploi, la SNE a traité les contraintes rencontrées par les femmes en prenant en compte la dimension genre dans l'ensemble des composantes de la stratégie en matière de politiques et mesures mises en place. De ce fait la SNE vise le renforcement de la lutte contre la déscolarisation des filles, la promotion de l'emploi et de l'entrée des femmes en activité.

Conclusion

Le but de cette recherche était de comprendre le rôle des politiques publiques dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Maroc, ainsi dans cet article nous avons essayé dans un premier temps de présenter la situation économique et socioculturelle de la femme au Maroc. Par la suite nous avons essayé d'énumérer les facteurs qui influencent la réussite entrepreneuriale des femmes, dans un dernier temps, nous avons essayé de présenter les politiques publiques en matière d'entrepreneuriat féminin au Maroc, en présentant une vision globale de l'ensemble d'institutions, observatoires et programmes visant à promouvoir la situation de la femme de façon générale et l'entrepreneuriat des femmes au Maroc de façon particulière. Ces politiques représentent un élément clé de l'écosystème entrepreneurial, qui est susceptible de façonner le comportement de création et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, peu d'études peuvent éclairer l'élaboration des politiques étatiques en termes d'entrepreneuriat féminin.

Au Maroc, la femme a été pendant longtemps marginalisée et reléguée à l'arrière-plan. Or, le développement économique, social et politique d'un pays ne peut se faire sans la participation effective de toutes les couches sociales, notamment celle des femmes.

Dans ce sens, le Maroc a réalisé, lors des deux dernières décennies, un progrès significatif dans la promotion des droits des femmes et l'amélioration de leurs conditions. En effet la scolarisation progressive des femmes au Maroc, leur accès par la suite au marché de l'emploi ainsi que les changements positifs au niveau juridique ont favorisé l'émergence de l'entrepreneuriat féminin au Maroc.

Références Bibliographiques

- AFEM (Association des Femmes Entrepreneures au Maroc , CGEM. (2010).
L'entrepreneuriat féminin au Maroc : Bilans et Perspectives. . Association des Femmes
Chefs d'Entreprises, Casablanca Etude n°23.
- Ahl, H. (2006). Why Research on Women Entrepreneurs needs new directions . Theory an
Practice.
- Aldrich H. (1989). Networking among Women Entrepreneurs. In women owned Business.
Sexton New York Praeger, 103-32.
- Aldrich H, Rosen, Woodward. (1987). The Impact of Social Networks on Business Founding
and Profit : A Longitudinal Study, in Frontiers of Entrepreneurship Research . Babson
College, 154-168.
- Andersson A, Evensson C. (2000). The personal Networks of Women Entrepreneurs in the IT
Trade. Thesis, Karlstads University, Sweden.
- Assad. (2006). Employment and Unemployment Dynamics. Paper prepared for Egypt Labor
Market Panel Survey. Dissemination Conference. Cairo.

- Atol. (1997). Les femmes entrepreneurs et les ONG d'appui en Afrique subsaharienne. Un éloge de la diversité et de la complexité. Rapport final Recherche-Action sur l'Entrepreneuriat féminin en Afrique Subsaharienne .
- Aude D'Andria, Ines Gabarret. (2016). Femmes et entrepreneurs : trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine . Revue de l'Entrepreneuriat De Boeck Supérieur.
- Baines S, Wheelock J. (1998). Working for each other : Gender, the household and micro-business Survival and Growth. *International Small Business Journal* 17(1), 16-35.
- Benradi. (2006). Prospective "Maroc 2030" Dynamique sociale et Evolution des Statuts des Femmes au Maroc. Le Haut Commissariat au Plan Rabat.
- Bihàs A. Cherif H, Jammari. (1997). L'Entrepreneuriat Féminin au Maroc. *Revue de gestion et société*. ISCAE, 151-167.
- Birley S , Moss C, Saunders P. (1987). Do women entrepreneurs Require different Training ? *American Journal of Small Business*, 12 (1), 27-35.
- Blisson D, Rana. B. (2001). The role of entrepreneurial networks : the influence of gender and ethnicity in British SME's. 46 th ICSB world conference on SMEs in traditional and new-mixed era Taipei.
- Boussetta M. (2011). Entrepreneuriat Féminin au Maroc : Environnement et Contribution au Développement Economique et Social . ICBE-RF Dakar Juillet.
- Bras. (2007). La réforme du Code de la Famille au Maroc et en Algérie : Quelles avancées pour la démocratie ? . *Critiques Internationnelles*, 4 (37), 93-125.
- Brière S., Auclair I., Tremblay M. (2017). Soutenir les femmes entrepreneures en contexte africain : vers une nouvelle approche dynamique et collective. *Revue Internationale PME* Volume 30, Number (3-4), 69-97.
- Brown et al. (2006). Les femmes entrepreneures au Canada dans les années 90. . Banque de développement au Canada.
- Brush, C. (1992). Research on Women Business Owners : Past Trends, a new Perspective and Future Directions. *Entrepreneurship Theory And Practice*.
- Buttner, EH . Moore, DP. (1997). Women's Organizational Exodus to Entrepreneurship : Self Reported Motivations and Correlates with Success. *Journal of Small Business Management*, 31(1), 34-46.
- Carter. (2000). Improving the Numbers and Performance of Women-owned Business : some Implications fr Training and Advisory Services. . *Education and Training* 42 (4-5), 326-334.
- Chavan M. (2005). Demystifying the women entrepreneurship in Sydney, Australia. A best practice model . Actes de la 50e conférence de l'International Council for Small Business, Washington .
- Coleman S. (2000). Access to capital and terms of credit : A comparison of men* and women-owned small businesses. *Journal of Small Business Management*. Vol. 38, n° 3 , p 37-52.
- Cromie S, Birley, . (1992). Networking by female business owners in Northern Ireland . *Journal of Business Venturing* Vol.7, n°3, , 237-251.
- Doyle W, et Yound J. (2001). Entrepreneurial networks in the micro-business sector : examining differences across gender and Business stage . *Journal of small business and entrepreneurship*, vol.16 n°1 , 40-55.
- Dunkelberg W, Cooper. (1982). Entrepreneurial typologies : an empirical study in *Frontiers of Entrepreneurship Research*. Proceedings of the Babson Entrepreneurship Research Conference, Wellesley, MA., 1-15.

- Haines G.H, Orser B, Ridind A. (1999). Myths and realities : An empirical study of banks and the gender of small business clients. *Revue canadienne des sciences de l'administration* vol.16 n°4, 291-307.
- Hassine, A. .. (2016). L'entrepreneuriat féminin en Tunisie : Indicateurs et déterminants de succes . *Revue Economie, Gestion et Société*.
- Hisrich R D, Brush C . (1987). Women Entrepreneurs : A Longitudinal Study *Frontiers of Entrepreneurship Research* . Babson College, 187-199.
- Jaidi, L, Zirari, H. (2006). Apport et Limites du Partenariat Euro-méditerranéen à L'Evolution Récente des droits de la femme marocaine. *Conférence annuelle EuroMesco Voies vers la démocratie et Inclusion dans la diversité, Actes de Congrès*.
- Jarniou, L. (2013). Femmes entrepreneures et forte croissance : Est ce possible ? 8^{ème} Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation AEI 2013. Fribourg, Suisse .
- Johannisson B, Alexanderson O, Nowicki K, Senneteh . (1994). Beyond anarchy and organization : Entrepreneurs in Conceptual network. *Entrepreneurship and Regional Development* Vol .6 n° 3, 329-356.
- Kirkwood. (2009). Motivational factors in a push-pull theory of entrepreneurship. *Gender in Management : An International Journal*, 346-364.
- Lambrecht J, Pirnay, Amedodji, Aouni. (2003). Entrepreneuriat féminin en Wallonie . Centre de Recherche PME et d'Entrepreneuriat - Université de Liège et Centre d'Etudes pour l'Entrepreneuriat, EHSAL, 231.
- Lavoie, D. (1984). A new era for female Entrepreneurship in the 80s. *Journal of Small Business*, 2(3), 34-43.
- Lee MS , Rogoff EG. (1997). Do Women Entrepreneurs require special Training ? An Empirical Comparison of men and women entrepreneurs In the United States. *Journal of Small Business and Entrepreneurship*, 14-29.
- Mankelow G, Mundie F, Thompson M. (2002). The role of network by Australian small business owners . *Actes du 47 e congrès de l'International Council for Small Business*, San Juan, Porto Rico.
- Manolova T, Carter, Manev, Gyoshev . (2007). The differential effect of men and women entrepreneurs Human capital and networking on growth expectancies in Bukgaria. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 31 (3),, 407-426.
- Marlow S, Carter. (2004). Accounting for Change : Professional Status, Gender Disadvantage and self-employment. *Women in Management Review*, 19, 5-169.
- Ministère de l'Industrie et du commerce. (2000). Les défis des entrepreneures. *Rapport du Groupe Conseil sur l'Entrepreneuriat féminin*.
- Naciri. (2006). Genre, Pouvoir et Prise de décision au Maroc. *Disparités en Genre et culture en Afrique du Nord. Questions et défis, Commission Economique pour l'Afrique du Nord (UNCEA), Nations Unis*, 25-40.
- Naciri. (2006). Les droits des femmes. *Rapport d'Etudes. Le Haut commissariat au Plan, Rabat Janvier*.
- Nkakleu R., Altante D.B, Alphonse Mefoute B., Benjamin Y., Bassirou T., Fatou D., Serge S., Alfred N. (2013). Accompagnement des entrepreneurs et performance post création des petites entreprises Camerounaises et Sénégalaises . *TRUSTAFRIQUA Rapport de recherche du FR-CIEA N° 78/13. Dakar: Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement des Affaires* .
- OCDE. (2014). Les femmes et l'entreprise 2014 : Accélérer le développement de l'entrepreneuriat dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient. Editions OCDE.
- Paturel, R, Arasti, Z. (2006). Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran. *8^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME (CIFEPME) :*

- Internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales (p. p4). Fribourg, Suisse: 25-26-27, Hautes école de gestion (HEG).
- Proulx. (1995). Regards sur la décentralisation gouvernementale au Québec . Actes de Forum régional sur la décentralisation, Université du Québec Chicoutimi.
- Rachdi. (2016). L'entrepreneuriat féminin au Maroc : Une approche par le réseau. Thèse de doctorat.
- Salmane. (2016). Les femmes entrepreneures au Maroc : Quels sont les facteurs individuels et contextuels qui influencent leur activité ? Une étude comparative entre trois profils de femmes entrepreneures. HEC Liège, Belgique.
- Santoni. (2016). Le rôle de la sensibilisation, de l'accompagnement et de l'auto-efficacité entrepreneuriale perçue dans l'engagement entrepreneurial des femmes. Université de Strasbourg.
- Schwartz, F. (1979). Invisible Ressource : Women for Boards. . Harvard Business Review 58(2), 6-8.
- St-Cyr. (2001). Banque de données sur les entrepreneures québécoises,. Rapport présenté au ministère de l'Industrie et du Commerce.
- St-Cyr L, Audet J, Carrier C, Légaré M. (2002). L'entrepreneuriat féminin du secteur manufacturier québécois : caractéristiques et accès au financement . Actes du 6e congrès International francophone sur la PME, HEC Montréal.
- Ted. Heidrick, Nicol T. (2002). Financement des PME au Canada : Obstacles auxquels se heurtent les entrepreneurs des groupes des femmes, des jeunes, des Autochtones et des minorités qui cherchent à obtenir du capital. Phase 1 - Revue de littérature .
- Travail, B. I. (2016). Evaluation du développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc. Genève : BIT.
- Veltz. (2002). Des lieux et des liens : le territoire français à l'heure de la mondialisation . Editions de l'Aube.
- Werbel J D , Danes, S M . (2010). Work Family Conflict in New Business Ventures : The Moderating Effects of Spousal Commitment to the new Business Venture. Journal of Small Business Management 48 (3), 421-440.
- Zirari, H. (2006). Femmes du Maroc entre Hier et Aujourd'hui : Quels changements ? Recherches Internationales 3 (77), 65-80.
- Zouiten, J. (2004). L'entrepreneuriat féminin en Tunisie. Communication au XVème Colloque International de Cedimes,. Alexandrie.